

CAS DE CONSCIENCE

LE BLASPHEME



NE opinion assez répandue veut que les Canadiens-français soient un peuple de blasphémateurs. Je l'acceptai moi-même autrefois par ouï-dire, et j'eus besoin, pour m'en dégager, d'une assez longue expérience du confessional où le langage des pénitents, dans cette matière, est tout ce qu'on peut imaginer de plus variable et de plus imprécis. Ce n'est qu'à force d'interrogations que l'on parvient à fixer leur état de conscience et à tirer de leurs aveux ces considérants sagaces qui doivent mettre d'accord les données d'une théologie abstraite et les exigences du fait général ou particulier. A première vue, cependant, il y a lieu de s'étonner que notre peuple ait une propension au blasphème plus naturelle et mieux caractérisée que les autres races, si l'on met hors de cause l'étendue du vocabulaire et la couleur de l'expression, en dépendance intime avec les richesses d'une langue. Comment ! Le blasphème, ayant Dieu pour objet médiat ou immédiat, est le plus révoltant des péchés qui se commettent sur terre,... il est plus grave que le parjure et l'homicide,... et le peuple le plus croyant de la terre, le plus choyé de Dieu et de sa Providence, serait précisément le plus adonné à cet inconcevable désordre ! Il y a dans cette opinion une telle dissonnance que l'harmonieuse vérité en paraît absente. On se demande alors si la foi et la piété du peuple, assez souvent mal éclairées, n'auraient pas elles-mêmes engendré la méprise. Le blasphème étant chose horrible de sa nature, les bons catholiques, et particulièrement les âmes dévotes, ont frayeur de tout ce qui peut lui ressembler. D'où la tendance inévitable à classer certaines expressions simplement grossières ou véniellement peccamineuses dans la catégorie des vrais blasphèmes. Souvent